



PRÉFET DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 18 juin 2026

Fortes chaleurs : Météo-France place le Bas-Rhin en vigilance **orange canicule**

Le département du Bas-Rhin est placé par Météo-France en vigilance orange canicule à compter du vendredi 19 juin à 12 heures. Les températures pourront atteindre **jusqu'à 38 °C** et cet épisode devrait durer plusieurs jours.

Le préfet a activé dès ce jeudi la cellule de suivi départementale afin de coordonner les services de l'État et les principales collectivités et d'anticiper les mesures nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.

L'ensemble des acteurs sont mobilisés pour assurer la meilleure prise en charge des personnes et en particulier les personnes fragiles et vulnérables : les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées, les enfants et nourrissons, etc.

A l'approche du week-end et de la fête de la musique ce dimanche, le préfet du Bas-Rhin appelle également les communes ainsi que les organisateurs et à adapter leurs dispositifs afin de limiter les risques liés à la chaleur (mise à disposition d'eau, mise en place de zones ombragées, information du public...). Le préfet leur a adressé un courrier en ce sens.

Dans un contexte de fortes chaleurs, chacun est invité à s'hydrater régulièrement et à garder à l'esprit que la consommation d'alcool favorise la déshydratation et accroît les risques pour la santé.

Rappel des conseils et gestes simples à respecter durant cette période de fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement,
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée,
- Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit,
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche tiède, linge humide),
- Limitez votre consommation d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation,
- Limitez vos activités physiques et sportives et exposez-vous le moins possible au soleil,
- Bien que l'envie de se rafraîchir dans l'eau soit forte, respectez strictement les zones autorisées de baignade,
- Si vous êtes témoin d'une personne victime d'un malaise ou que vous éprouvez les symptômes d'un coup de chaleur (fièvre supérieure à 40°C, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, confusion, convulsions, perte de connaissance...), appelez le 15, le 18 ou le 112,
- Prenez des nouvelles de vos proches, particulièrement des personnes fragiles et/ou isolées,
- Veillez à respecter la chaîne du froid lors du transport ou de la consommation des denrées alimentaires périssables,
- Restez informé(e) de l'évolution de la situation sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bas-rhin>

Travailler sous une forte chaleur :

Salariés : lors de périodes de fortes chaleurs, certains travailleurs sont particulièrement exposés aux risques, surtout en extérieur.

- Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour.
- Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même.
- Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

Employeurs : évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment et des travaux publics par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

Le préfet du Bas-Rhin a écrit à l'ensemble des maires le 16 juin pour que les chantiers puissent démarrer plus tôt dans la journée, par souci des conditions de travail des salariés.

Soyons attentifs les uns envers les autres.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution des températures :

- <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bas-rhin>
- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

Toutes les recommandations sur :

- Santé Publique France : www.santepubliquefrance.fr
- Météo-France : vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule
- Ministère du Travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/chaleur-et-canicule-au-travail>

***Le numéro vert Canicule info service est joignable
au 0800 06 66 66 de 9h à 19h
(appel gratuit depuis la France métropolitaine).***

Contact presse

Service de la communication interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67